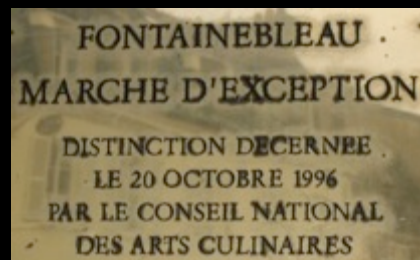


Pour la réhabilitation du marché couvert de Fontainebleau



Reconstruit pendant la dernière guerre, le marché couvert de Fontainebleau occupe une position stratégique au cœur de l'agglomération et des alentours. Depuis le début du 19^e siècle, c'est un lieu emblématique d'échanges et de convivialité.

Un peu d'histoire (1)

L'emplacement du futur marché au début du XIX^e siècle



La première trace de l'affectation des terrains de l'actuelle place de la République à l'usage de marché remonte au début du XIX^e s. Occupés depuis le XVII^e s. par les jardins de l'hôtel de la Mission (élevé pour les Lazaristes desservant l'église St-Louis attenante), ces terrains alors à l'abandon sont investis par des marchés volants, chassés du voisinage du château par la création du jardin de Diane.



Un peu d'histoire (2)

La place du marché vers 1840, 1^{er} état

Ce plan cadastral remontant au règne de Louis-Philippe révèle une phase mal documentée – projet ? état des lieux ? - de l'évolution du site. Il s'y invente une complémentarité d'espaces publics – place du marché et place du palais de justice – qui instaure à Fontainebleau l'idée de l'agora et du forum antiques. Un arbre de la Liberté fait face au palais.

Arbre de la Liberté.

On note le parallélisme des halles figurées en bleu, de part et d'autre d'une sorte de mail, qui va de la rue Grande à la rue des Pins. Peut-être conçues en charpente, elles s'accompagnent de vastes structures escamotables, sans doute essentiellement textiles.

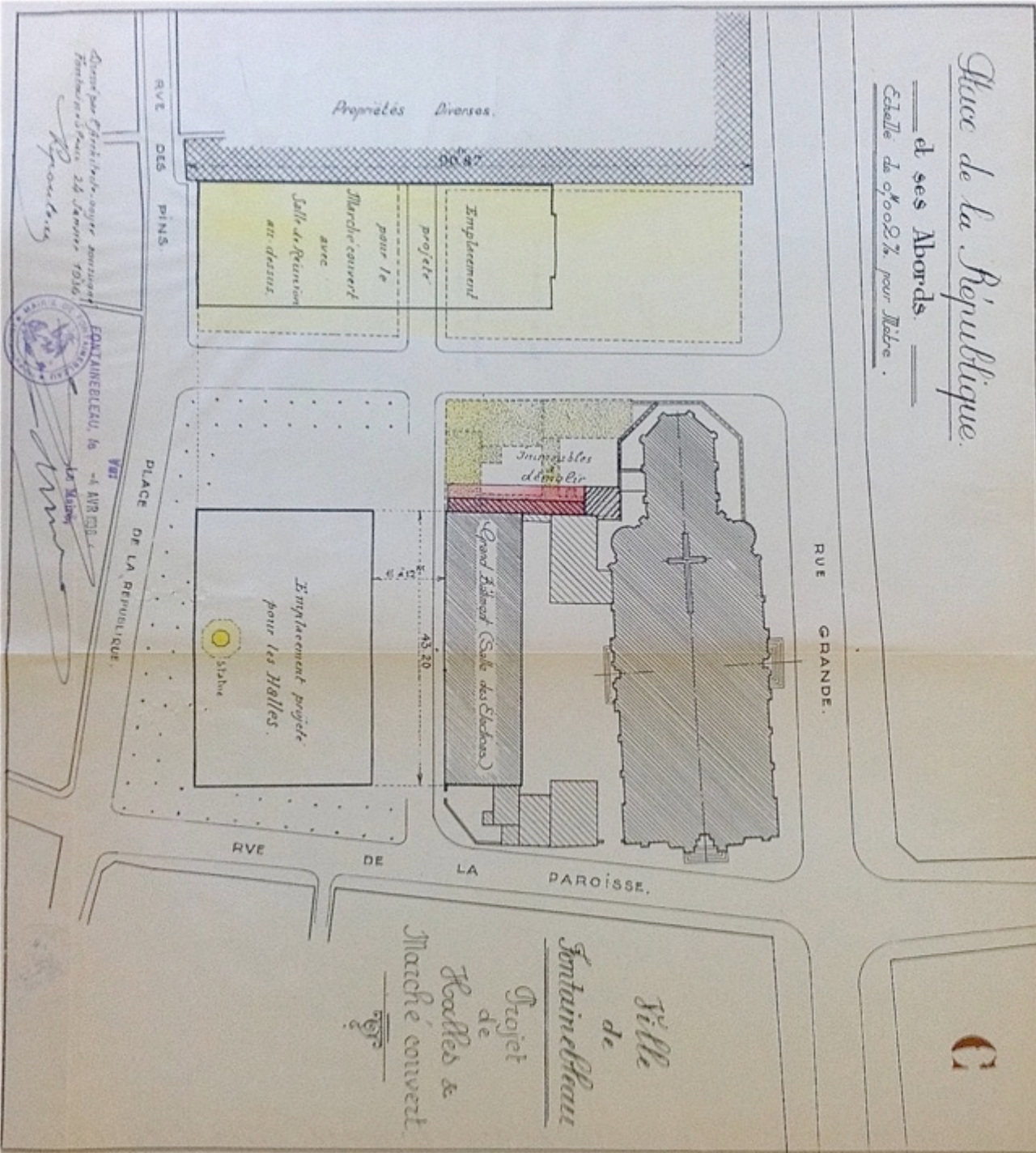
Un peu d'histoire (3) la place du marché 1881-1935, 2^e état



Carte postale, arch.
dép. Seine-et-Marne ;
Début XX^e siècle.

Documenté par ce plan masse réalisé au moment de sa démolition survenue en 1935, le marché couvert de Fontainebleau (indiqué en jaune) a consisté de 1881 jusqu'à cette date pour sa partie « en dur » en une halle métallique unique adossée au nord-ouest à un mitoyen qui s'étendait sur toute la largeur de la place. Face au palais de Justice, une effigie du Général Damesme a remplacé l'arbre de la Liberté et des tilleuls sont venus agrémenter la périphérie de cet espace public.

« Croquis d'encombrement » dressé
le 24 janvier 1936 ; arch. dép. de Seine-et-Marne

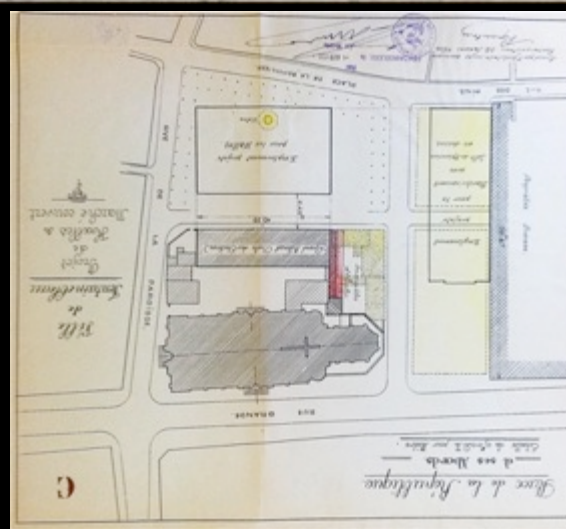


95. FONTAINEBLEAU — Le Marché Couvert



Un peu d'histoire (4)
la place du Marché
1881-1935, 2^e état

La halle métallique présentait son pignon principal surmonté d'un petit beffroi sur la rue Grande. C'est en cheminant le long de son flanc sud-ouest qu'on accédait la place de la République. C'était un bâtiment colossal, de 95m de long sur 26 m de large, qui comportait près de 2500m² de surface utile, dont une partie était peut-être entresolée.



Cartes postales du début du XX^e siècle et
« Croquis d'encombrement » dressé
le 24 janvier 1936 ; arch. dép. de Seine-et
Marne

Un peu d'histoire (5) la place du Marché 1881-1935, 2^e état

Trois petites halles aux pignons orientés côté place viennent s'accoler au grand vaisseau métallique, peut-être dans un souci de convivialité avec l'échelle des maisons de la place.

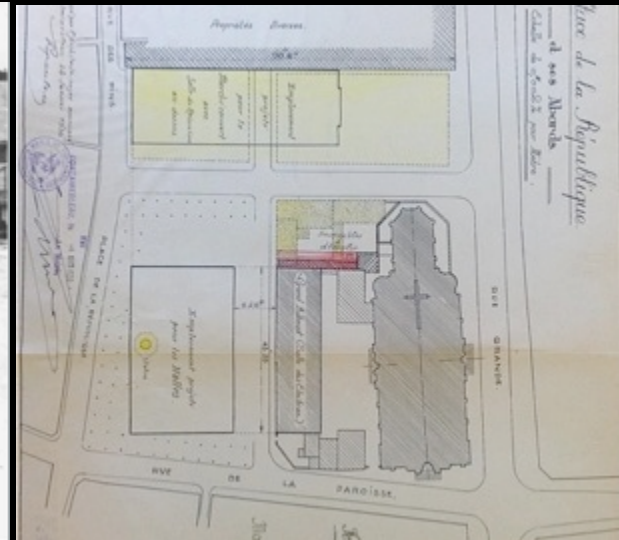
Les jours de marché, les 2500 m² des halles couvertes ne sont pas à la mesure des besoins. Les commerçants envahissent la place de la République, conçue comme un vaste carreau découvert, dominé par la statue du Général Damesme.

Dès le milieu des années 1930, l'état sanitaire de la halle est préoccupant. Sa reconstruction devenue nécessaire suscite un projet municipal ambitieux de recomposition et de requalification de la place.

Cartes postales du début du XX^e siècle et
« Croquis d'encombrement » du 24/01/36 ;
arch. dép. de Seine-et-Marne



1. - FONTAINEBLEAU. - Place Centrale



1938. - FONTAINEBLEAU. - Place du Marché

Démolition de la halle (1935)

En 1935, la Municipalité prévoit la démolition de la halle métallique, en raison de sa vétusté et du coût de revient des confortations structurelles nécessaires. Peu après, le sénateur Jacques-Louis Dumesnil est élu maire de Fontainebleau.

OBJET:
Etat du
Marché
couvert.
Rapport du
Bureau "Sécuritas"

VILLE DE FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FONTAINEBLEAU

Séance du SAMEDI 23 MARS 1935

L'An mil neuf cent trente cinq, le SAMEDI VINGT-TROIS
MARS, à Dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Ville
de Fontainebleau, convoqué en séance conformément à la loi,
s'est assemblé sous la Présidence de Monsieur MATRY, Maire,
dans la salle ordinaire de ses séances,

Etaient présents: M.M. Doigneau - K
adjoints;

M.M. Héquet - Decreus - Sinturel -
Rousseau - Lazard - Charpentier - Calmet
Huet - Robert et Bertheau.

Absents excusés: M. Sédack, adjoint

M.M. Fiévet - Gossard - L. Dubois -
Chenut.

Monsieur Poulain, adjoint, a été nommé

LE MAIRE rappelle au Conseil que d
nion, la Commission Générale avait déci
reau Sécuritas de bien vouloir examiner
vert.

Il donne lecture au Conseil du rap
ce sujet:

"Examen du Bâtiment du Marché
Ville de FONTAINEBLEAU

EXPERTISES TECHNIQUE

Dossier N° 53

Nom de l'Agent du
Bureau SECURITAS
Monsieur J. BLEVOT
Ingénieur E.C.P.

"Par lettre du 4 Mars 1935, M. l'A
Ville de FONTAINEBLEAU a, sur la requête de M. le Maire de
FONTAINEBLEAU, demandé au BUREAU SECURITAS de procéder à un
examen du bâtiment du Marché Couvert dont la charpente métal-

être également déposés et les éléments

Il nous est très difficile de chiffrer - même très ap-
proximativement - l'ensemble de ces travaux. Au cours de la
conversation que nous avons eue, Monsieur l'Architecte-Voyer
nous a indiqué qu'un devis établi par un constructeur consul-
té pour apporter les modifications les plus urgentes s'éle-
vait à la somme de 500.000 Francs. Nous croyons que les tra-
vaux de renforcement sommairement résumés ci-dessus -travaux
que nous croyons indispensable pour donner à la construction
une sécurité sensiblement normale - s'élèveraient à un chif-
fre dépassant nettement la somme précédente. Nous estimons
qu'en raison des difficultés que comporterait l'exécution des
renforcements de la charpente métallique, ces travaux coûte-
raient plus cher que ceux actuellement nécessaires pour éta-
blir une nouvelle construction de même importance et bien en-
tendu le bâtiment une fois renforcé ne présenterait pas la
même garantie de sécurité qu'un bâtiment neuf normalement
conçu et exécuté.

Dans ces conditions, la reconstruction totale de l'édifi-
ce serait, à notre avis, préférable à tous points de vue à
une réfection de l'ouvrage qu'il ne serait pas prudent de
conserver dans l'état actuel.

Fait.....

Un projet ambitieux (1936)

OBJET:

Projet de
démolition et
de reconstruction
du Marché
couvert.

RAPPORTS

VILLE DE FONTAINEBLEAU
(Seine-et-Marne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FONTAINEBLEAU

Séance du LUNDI 23 MARS 1936

L'An mil neuf cent trente-six,
À Dix-sept heures 30, le Conseil
Fontainebleau, convoqué en séance
assemblée sous la Présidence de Mon
Maire, dans la salle ordinaire de
Ville.

Étaient présents: M.M. Séduc
Bernard, adjoints.

M.M. Maire - Leroux - Corday
Brion - Laborde - Lésier - Barry -
Gues - Rousseau et

dépendances de ce même bâtiment; la nouvelle école de la rue Royale.

Le 23 Janvier 1936, votre Commission Générale adoptait
la disposition de deux bâtiments distincts et séparés. L'un
à usage de Halles bâtiment fermé sans étage pour abriter les
marchands bouchers, charcutiers, poissonnerie, beurre, oeufs,
volailles, gibier à établir sur la place de la République.

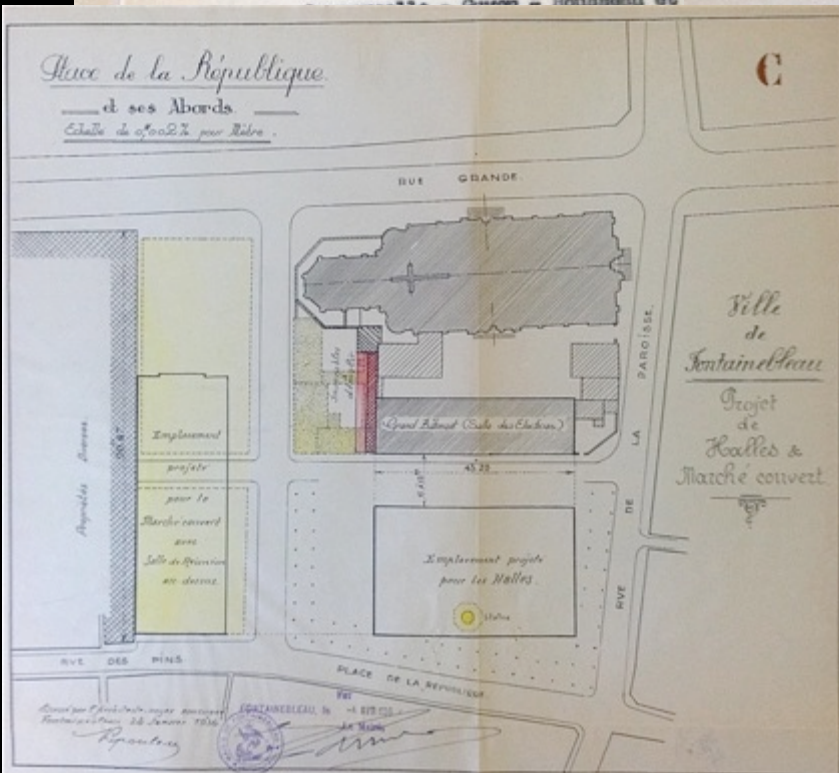
L'autre à usage de marché couvert sans clôture avec
étage, pour abriter les marchands de légumes, fruits, avec
auvents pour abriter les marchands au panier. Au-dessus,
Salle de réunion pouvant contenir 2 à 3.000 personnes avec
dépendances pour cuisine éventuelle en cas de banquet, ves-
tiaire, loges d'artistes.

Ce dernier bâtiment serait établi adossé aux pignons
existants très en recul de la rue Grande afin de réserver une
grande place en avant, façade principale côté Grande Rue.

Place de la République.

et ses Abords.

Échelle de 1:5000 pour l'alignement.



ort de la
sion des Fi-
nstruction du

es Travaux,

et les
illance cons-
En différen-
soles durent

ommission
au Bureau
le cet édifice.
ant la date
E.C.P. de M.
des Commis-
svices techni-
les points

En 1936, sans doute sous l'impulsion du sénateur-maire, le programme de la Municipalité devient ambitieux : deux halles distinctes sont envisagées. Il est prévu que l'une occupe une partie de l'emplacement de la halle démolie et comprenne à l'étage une salle de réunion d'une capacité de 2 à 3000 personnes. La seconde ferait face au palais de justice, ménageant les tilleuls mais nécessitant le transfert de la statue du Général Damesme.

VILLE de FONTAINEBLEAU

CONCOURS

pour la construction d'une HALLE et d'un MARCHÉ COUVERT
comportant à l'étage une grande SALLE de réunions

La Ville de FONTAINEBLEAU met au
les Architectes des Départements de Seine
et-Marne la construction en deux immeu
d'un MARCHÉ COUVERT et d'une HALLE

Déconstruction et reconstruction
du marché 1935-1942 (3)

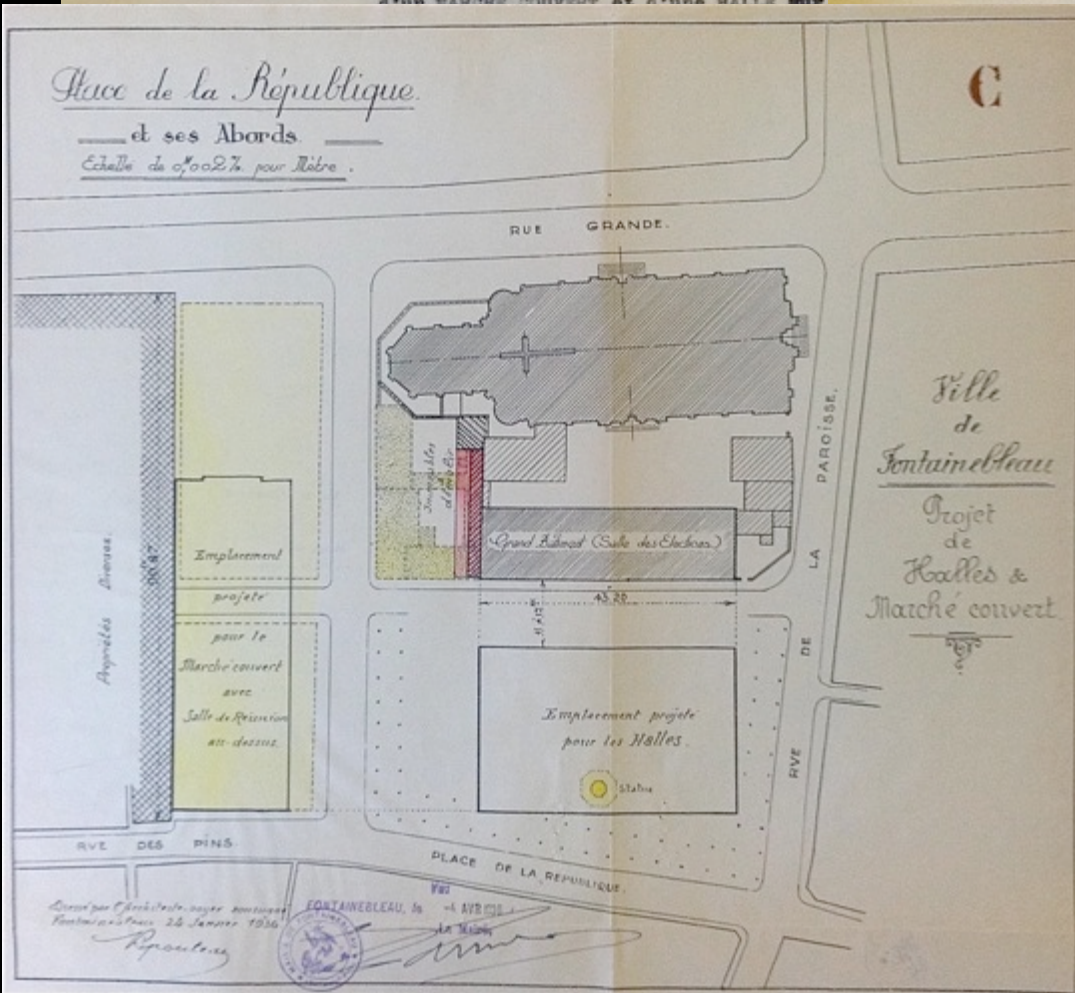
Lancement d'un concours d'architecture (1936)

statue du Général DANSMIRE (ce déplacement reste en
dehors du Concours) .

Les Architectes devront s'inspirer du croquis
d'encombrement donné sur le plan de la Place joint
à ce programme. Mais ce croquis d'encombrement n'a
rien d'absolu , les concurrents étant libres de propo-
ser tous arrangements de leur choix pour les bâtiments;
leur forme même en sera laissée à l'initiative de
l'auteur du projet, avec le souci de rechercher des
solutions pratiques, un aspect aussi approprié que
possible à l'objet des constructions et au caractère
de la Ville, et de nuire le moins possible aux voies
encadrant la place actuelle .

Place de la République et ses Abords.

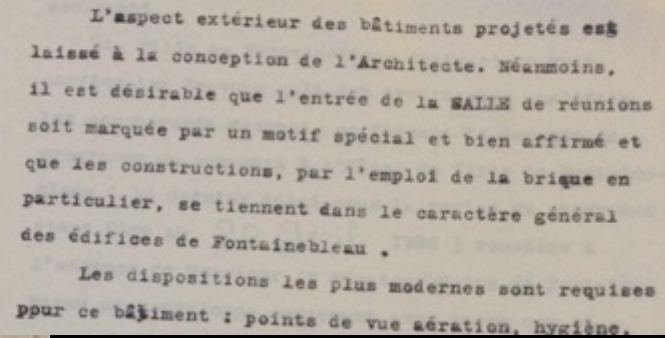
Echelle de 1/1000 pour Mètre .



Au même moment, la Municipalité lance
un concours d'architecture. Si le pro-
gramme est précis, une grande marge
d'action est consentie aux concurrents
quant à l'interprétation du « croquis
d'encombrement » c'est-à-dire du plan
masse.

Programme du concours pour la construction d' une halle et d' un
marché couvert comportant à l' étage une grande salle de réunion ;
23 mars 1936 ; « Croquis d'encombrement » du 24 janvier 1936 ;
Arch. dép. de Seine-et-Marne.

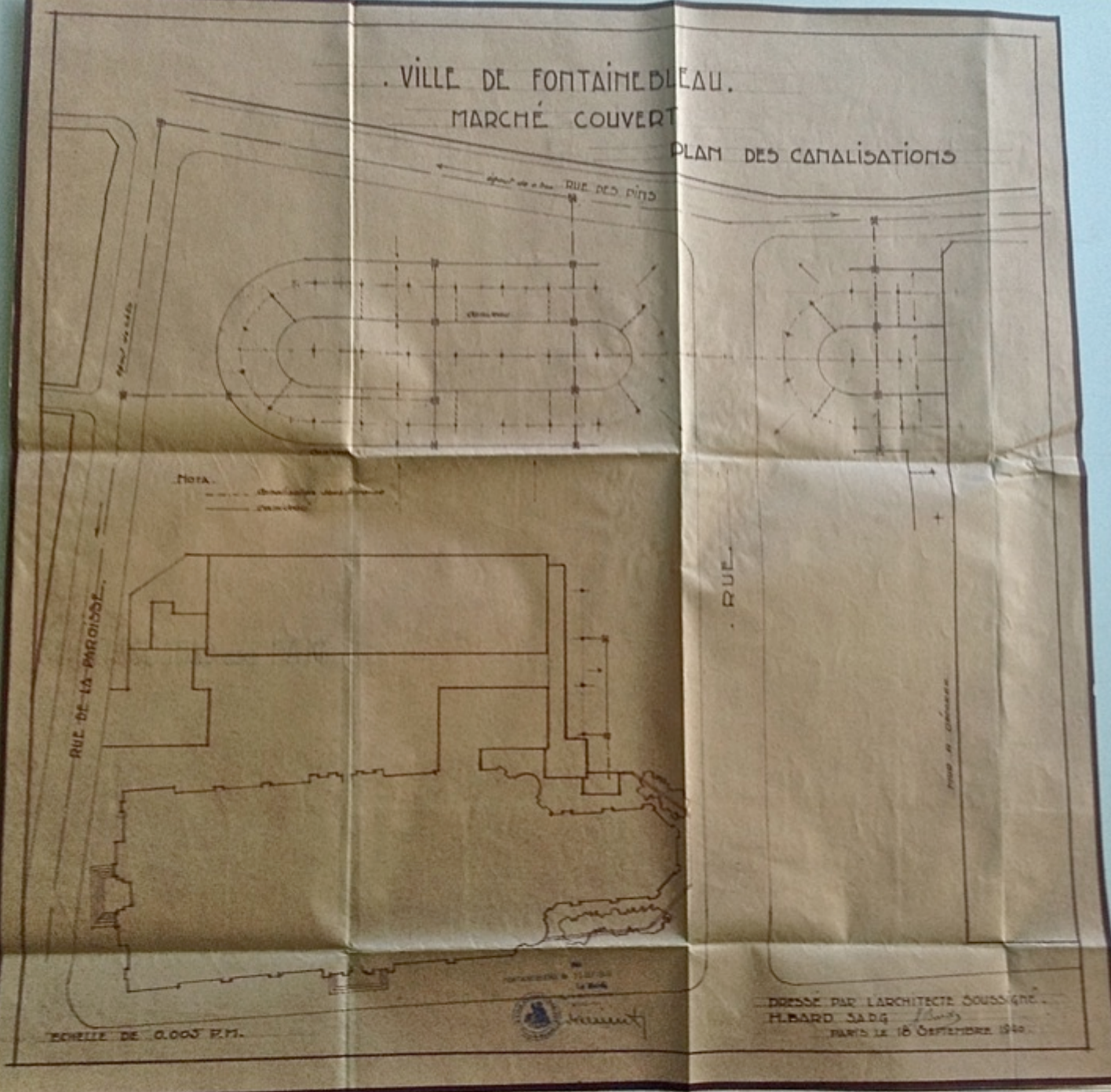
CONCOURS
pour la construction d'une HALLE et d'un MARCHÉ COUVERT
comportant à l'étage une grande SALLE de réunions



Concours pour la construction d'une halle et d'un marché couvert comportant à l'étage une grande salle de réunion ; 23 mars 1936 ; « Croquis d'encombrement du 24 janvier 1936 ; arch. dép. de Seine-et-Marne.

Projet lauréat d'Henri Bard (1940)

À l'automne 1940, la
Municipalité retient la
projet d'Henri Bard,
qui se fonde sur une
sur une réduction du
programme initial et
sur une interprétation
originale du « croquis
d'encombrement ».
Deux halles de béton
non closes dans le
prolongement l'une de
l'autre se font face sur
la grande longueur de
la place de la Républi-
que. On ne sait rien
des propositions alter-
natives formulées par
les concurrents mal-
heureux.



Un projet avant-gardiste

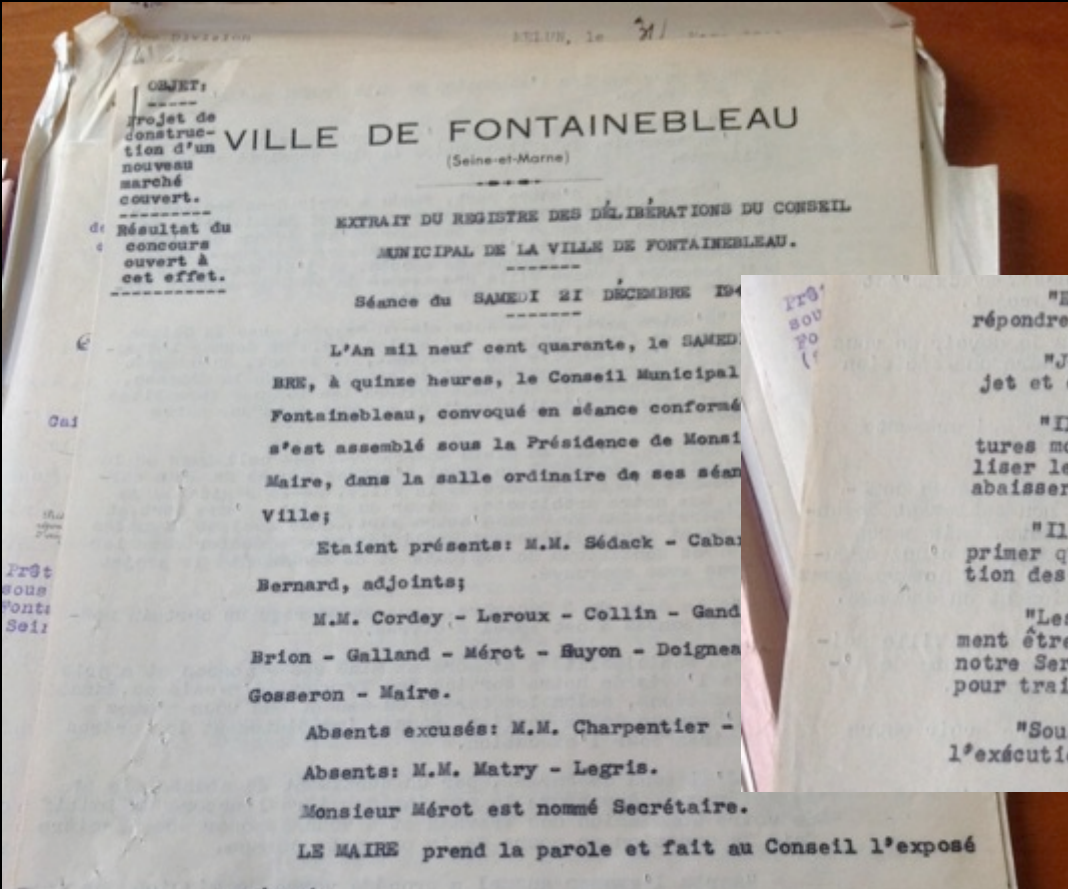
Concepteur du Palace des Thermes d'Ostende d'immeubles et d'édifices bancaires à Paris, qui s'inscrivent dans un éclectisme puis une mouvance « ardéco » globalement tributaires de la tradition de l'École des Beaux-Arts, l'architecte Henri Bard (1892-1951) est par ailleurs un footballeur de réputation internationale (!) Il signe ici dans les débuts de l'Occupation une œuvre dont le caractère magistralement avant-gardiste est probablement lié aux circonstances d'une commande marquée au coin d'une grande ouverture d'esprit.

À ce stade du projet, la halle principale consiste en deux portiques ellipsoïdaux concentriques autoportants, reliés entre eux par une couverture en béton translucide. Il en résulte un foisonnement de points porteurs qui sera critiquée.

Coupe longitudinale, détails et dessin perspectif annexés au descriptif et estimatif du marché couvert de Fontainebleau ; 18 septembre 1940, Henri Bard, architecte ; arch. dép. de Seine-et-Marne.



Aléas de la consultation des entreprises et objections (1940)



"En outre, il ne paraît pas au point de vue utilitaire, répondre totalement aux besoins des usagers.

"Je propose de donner au Maire le pouvoir de revoir ce projet et d'y apporter quelques modifications de détail.

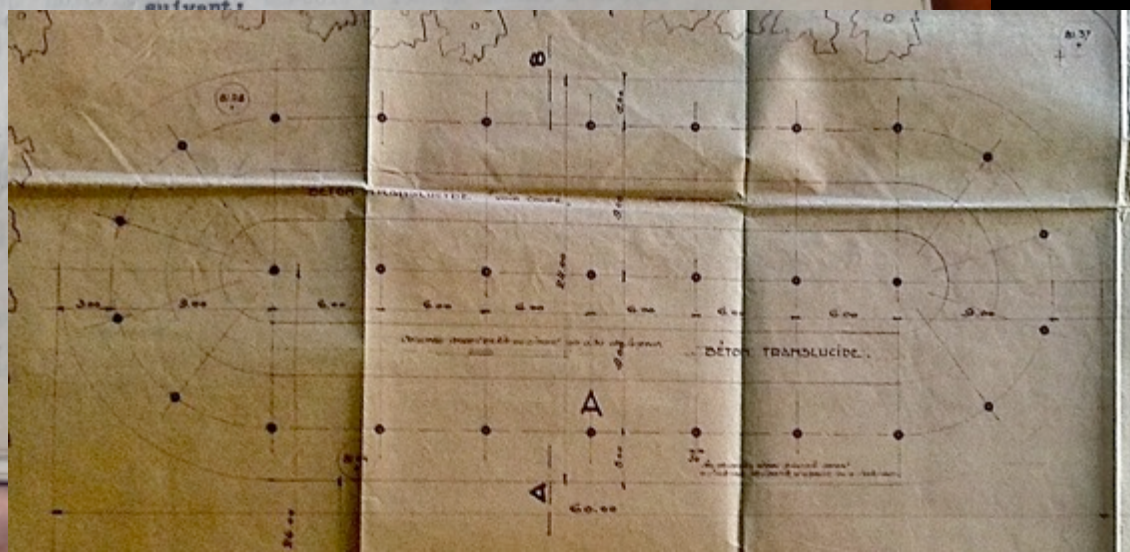
"Il serait possible, il me semble, d'envisager des fermetures mobiles au moins sur certains côtés, qu'on pourrait utiliser le cas échéant, notamment par des rideaux de fer qu'on abaisserait ou relèverait selon les besoins.

"Il pourrait aussi être recherché si on ne pourrait pas supprimer quelques poteaux intérieurs qui gênent pour la répartition des éventaires des marchands.

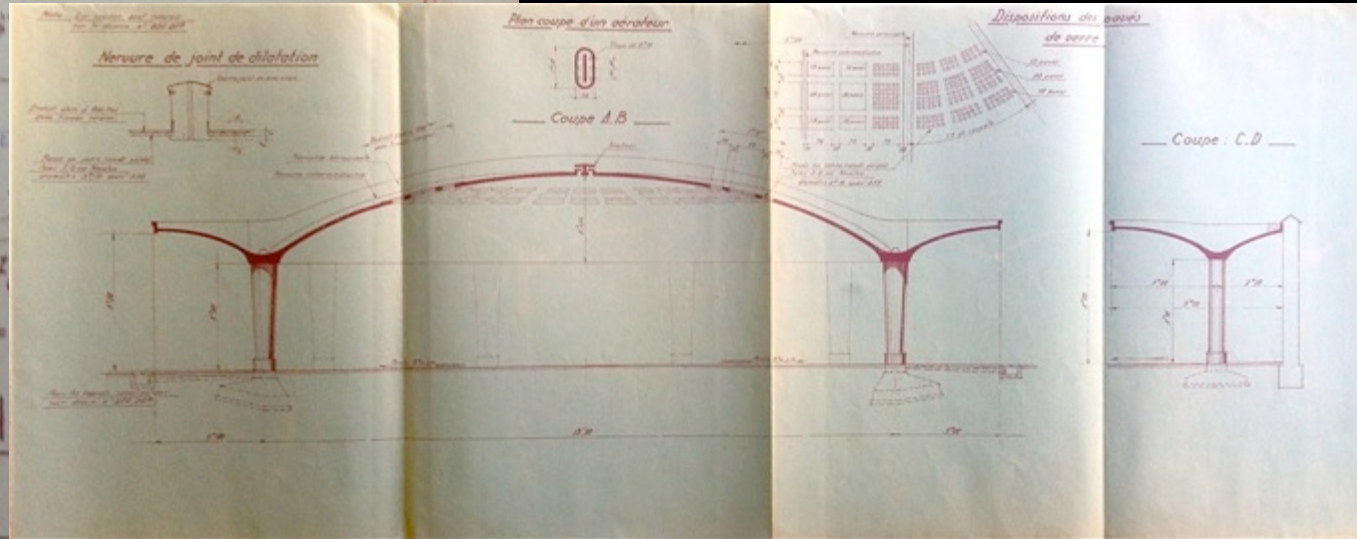
"Les devis présentés par les entrepreneurs devraient également être examinés attentivement au point de vue technique par notre Service des Travaux, et le Maire pourrait être mandaté pour traiter avec celui qui donnerait le plus de garantie.

"Sous le mérite de ces observations, je suis prêt à voter l'exécution du marché."

Si le projet est approuvé dans son ensemble, le devis de l'entreprise Marsallon retenu à l'issue d'une première consultation dépasse les possibilités financières de la Municipalité. En outre, des réserves s'expriment notamment quant à l'encombrement que causent les poteaux à l'intérieur du bâtiment. Une nouvelle mise en concurrence des entreprises est décidée.



Réponse de l'entreprise Boussiron (1941)



Le nouvel appel d'offres est défavorable à l'entreprise Marsallon. De renommée nationale, l'entreprise Boussiron apporte en février 1941 une réponse qui emporte l'adhésion unanime. Réalisée sous la direction de Nicolas Esquillan, son intérêt est de substituer un principe dynamique au schéma statique envisagé par Henri Bard. Il en résulte des voûtes d'une élégance et d'une efficacité qui font renoncer aux portiques et aux porte-à-faux. Ajourées de pavés de verre Saint-Gobain, elles limitent la forêt de poteaux à 22 unités seulement et produisent un lieu lumineux, d'une grande qualité architecturale.

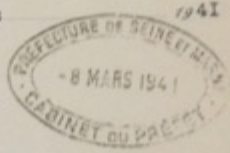
Proposition de l'entreprise Boussiron pour la réalisation du marché couvert de Fontainebleau ; 15 février 1941 ; Henri Bard, architecte, Rengalle, ingénieur Esquillan, chef d'études ; arch. dép. de Seine-et-Marne

VILLE
DE
FONTAINEBLEAU
(SEINE-ET-MARNE)



*Exposé de
au Boussier
affaiblir et renouer
Jas Paireu le 10 mon
à 14.00*

6 Mars



Monsieur le Préfet,

CABINET DU MAIRE

Personnelle

Comme suite à notre conversation d'hier

seules en présence les entreprises Marsallon et Boussiron qui envoient de nouvelles études et de nouveaux devis.

7°.- Une nouvelle étude très approfondie des deux nouveaux projets est effectuée par les services techniques et architecturaux. Indiscutablement le projet Boussiron apparaît le plus intéressant, tant au point de vue de la réalisation technique et architecturale qu'au point de vue du prix, et il comporte, selon le vœu du Conseil, la suppression totale des colonnes intérieures.

Sur l'avis entièrement favorable des services qualifiés, de ses trois adjoints; Messieurs Cabaret, Héquet et Bernard, et avec l'accord de l'Architecte responsable de l'édification, le Maire retient ce projet qui, selon la formule ratifiée par le Conseil Municipal "donne le plus de garantie".

Le Maire n'étant lié par aucun engagement envers aucun des concurrents à la suite de la première étude, et la Maison Marsallon savait en soumettant un second projet qu'il serait soumis à une nouvelle étude.

Monsieur le Préfet de Seine et Marne, M E L U N

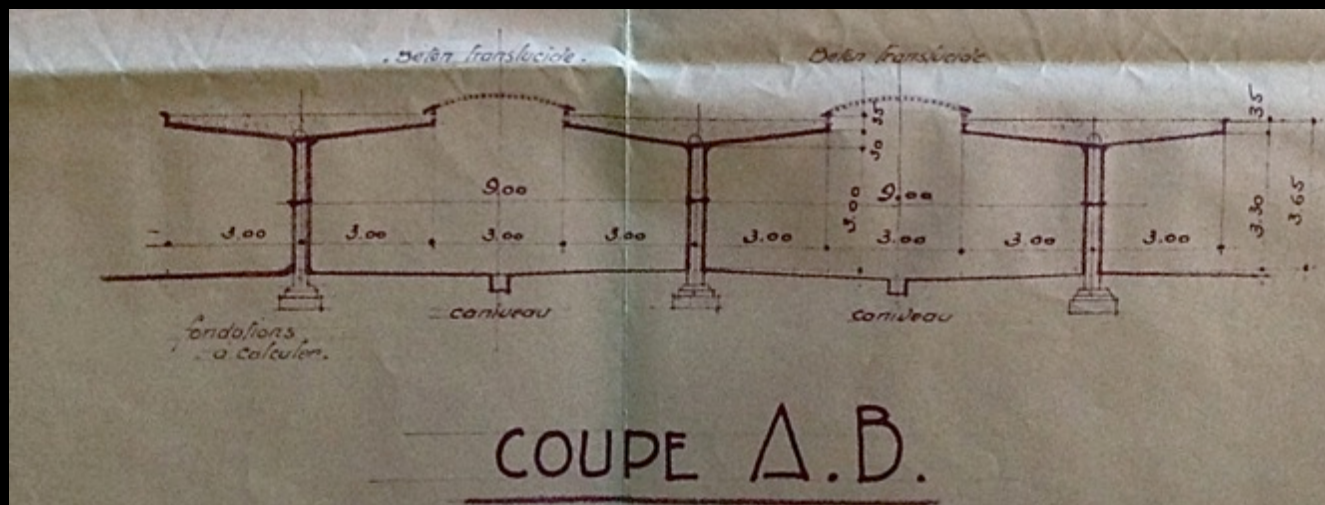
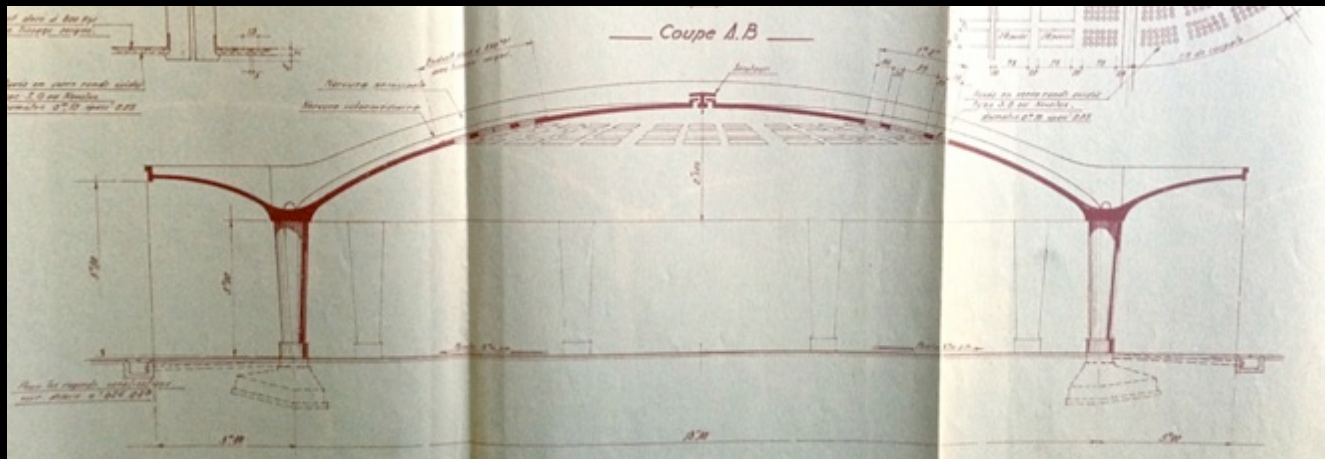
Déconstruction et reconstruction
du marché 1935-1942 (9)

Justification du choix
de l'entreprise Boussiron (1941)

Dans une note qu'il rédige à l'intention du préfet de Seine-et-Marne, le sénateur-maire Jacques-Louis Dumesnil expose les motifs du choix de la Municipalité. Le « projet Boussiron » est le plus intéressant du triple point de vue technique, architectural et financier. Il présente l'avantage de supprimer tous les poteaux intérieurs.

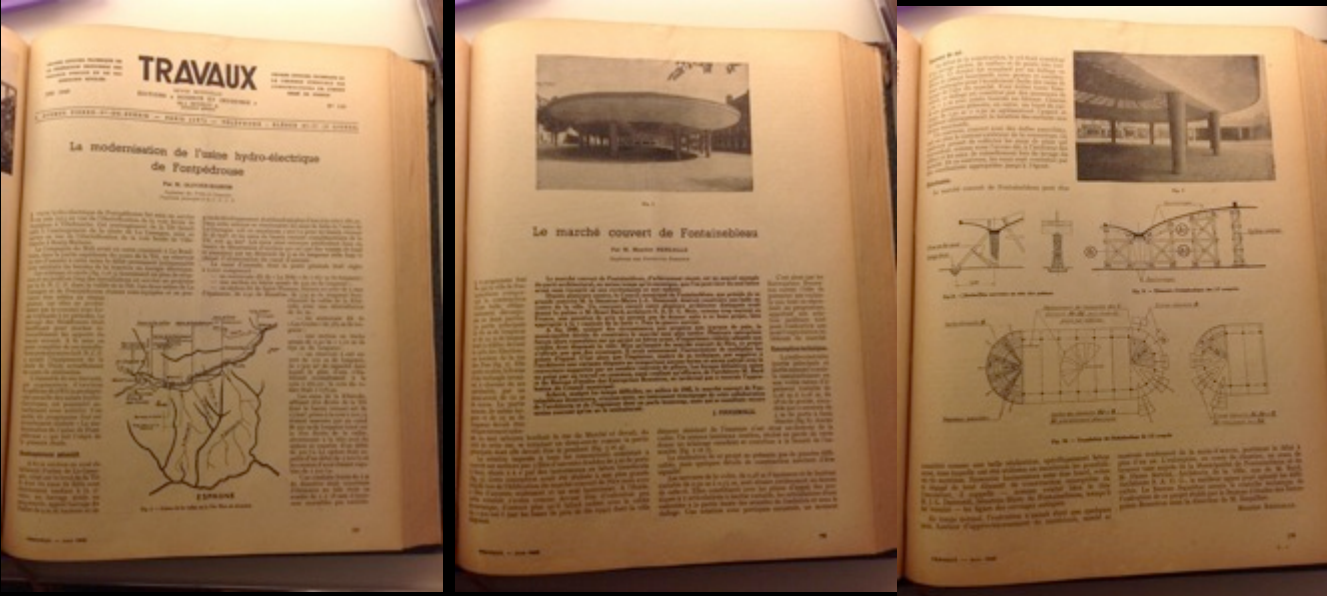


Signature et marque
de fabrique :
la « halle Esquillan »



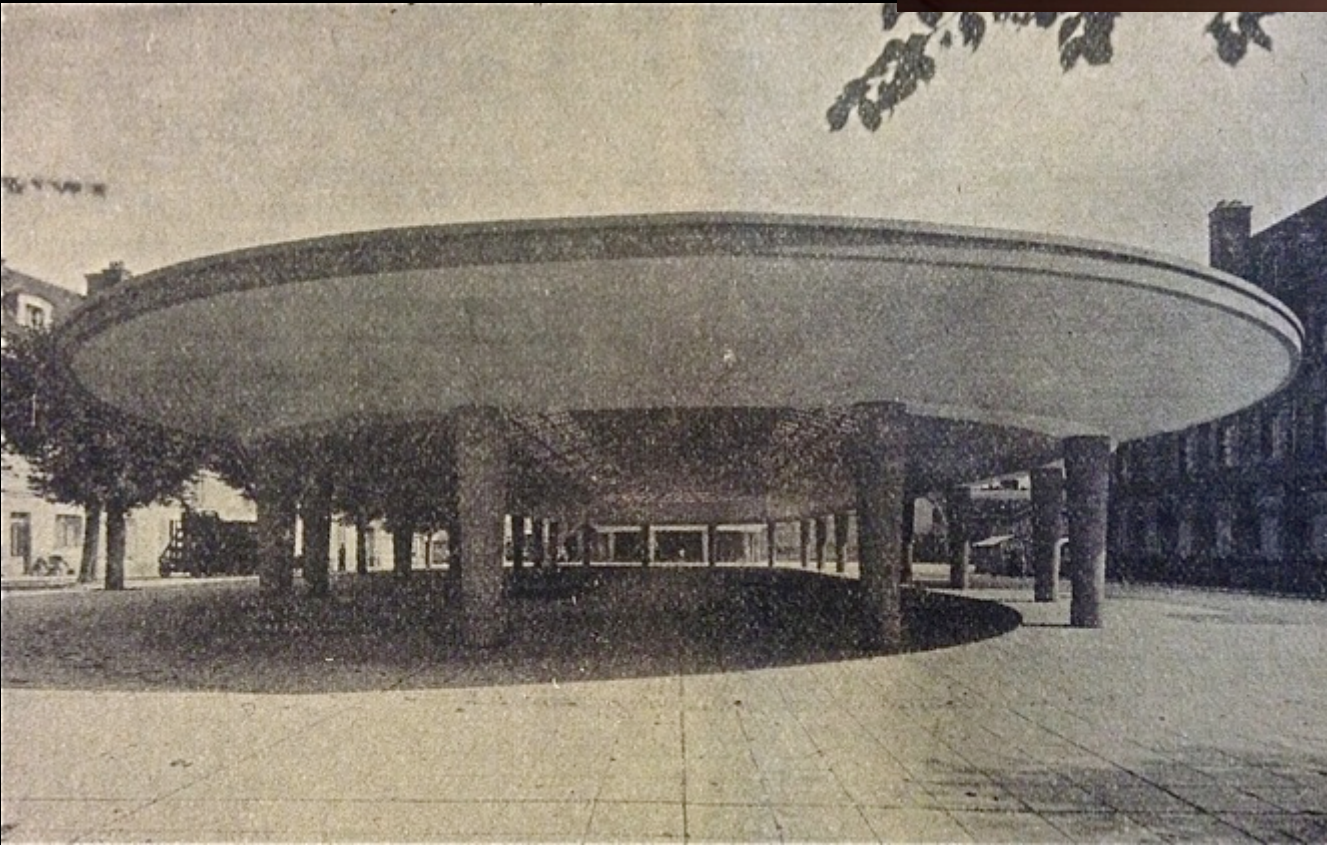
La coupe imaginée par l'entreprise Boussiron sous la direction de Nicolas Esquillan confère au projet d'Henri Bard une valeur architecturale et patrimoniale hors du commun.

À gauche, de haut en bas :
Photographie 3 novembre 2012 ;
Coupe selon Henri Bard, architecte, annexée au
descriptif de septembre 1940 ; arch. dép. Seine-et-M.
Coupe selon Nicolas Esquillan, chef d'études, février
1941 ; arch. dép. Seine-et-Marne.
À droite, photo récente de la voûte de la halle.



Déconstruction et reconstruction
du marché 1935-1942 (11)

Couverture médiatique (1943)



Dans son numéro 120 de juin 1943, la revue d'architecture « Travaux » célèbre l'ouvrage qui vient d'être achevé. Outre de très belles photos de l'état original de l'édifice, la phase constructive est dûment documentée.

Revue « Travaux », n° 120, juin 1943
p. 189, 195 et 199 ; photos restaurées et agrandies
extraites de la revue.

« Il rappelle les lignes d'un
ouvrage antique » (1942)



Ainsi s'est exprimé le Sénateur-Maire Jacques-Louis Dumesnil pour qualifier la silhouette et l'aspect du marché couvert achevé. Traité par grands aplats de dalles de béton, le sol de la place participe pleinement de cette référence.



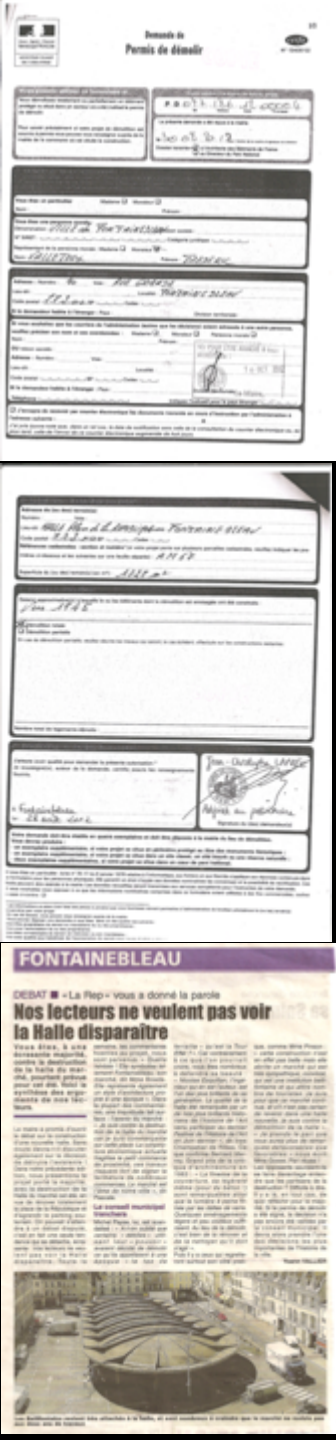
Perspective agence AAUPC
Patrick Chavannes architecture, origine, site de l'agence



Photo du 3 novembre 2012

Avant / Après

Le projet de «Cœur de ville» conçu par l'agence AAUPC Patrick Chavannes actuellement retenu par la Mairie de Fontainebleau prévoit l'anéantissement de ce qui subsiste de l'étonnant dispositif urbain, commercial et architectural réalisé sous l'autorité du Sénateur-Maire pendant la guerre au bénéfice des bellifontains. En 1969, la destruction de la demi-halle située au nord-est de la place a initié ce processus. En dépit d'hypothétiques halles vitrées projetées au nord-est de la place - sans rapport avec le dispositif actuel en termes de valeur d'usage -, la démolition de la halle de béton relève d'un choix urbain et politique, aux conséquences analogues pour le devenir de Fontainebleau au transfert des halles centrales de Paris à Rungis.



Sauvons le marché et la « halle Esquillan » !

Il y a urgence, le permis de démolir est signé et l'appel d'offre pour la déconstruction de la halle vient d'être lancé.

En remarquable état de conservation, le marché couvert de Fontainebleau ne souffre guère que de la piètre estime dans laquelle il est tenu par ceux à qui incombent le devoir moral et citoyen d'en assurer la pérennité et la mise en valeur. Utile et loué par ses usagers, il offre un rare témoignage d'un savoir faire héroïquement mis en œuvre par l'un des géants de l'ingénierie française du 20^e siècle. Réalisée sous l'autorité d'élus responsables dans une période critique de notre histoire, la « Halle Esquillan » mérite d'être célébrée et de devenir grâce à sa réinsertion dans un projet respectueux de son existence l'un des points d'ancrage et d'attraction du renouveau souhaité du centre historique de Fontainebleau.

À gauche, de haut en bas : permis de démolir de la halle, article extrait de «La République de Seine-et-Marne» du 29/10/12, à droite, photo aérienne de Pascal Crapet.